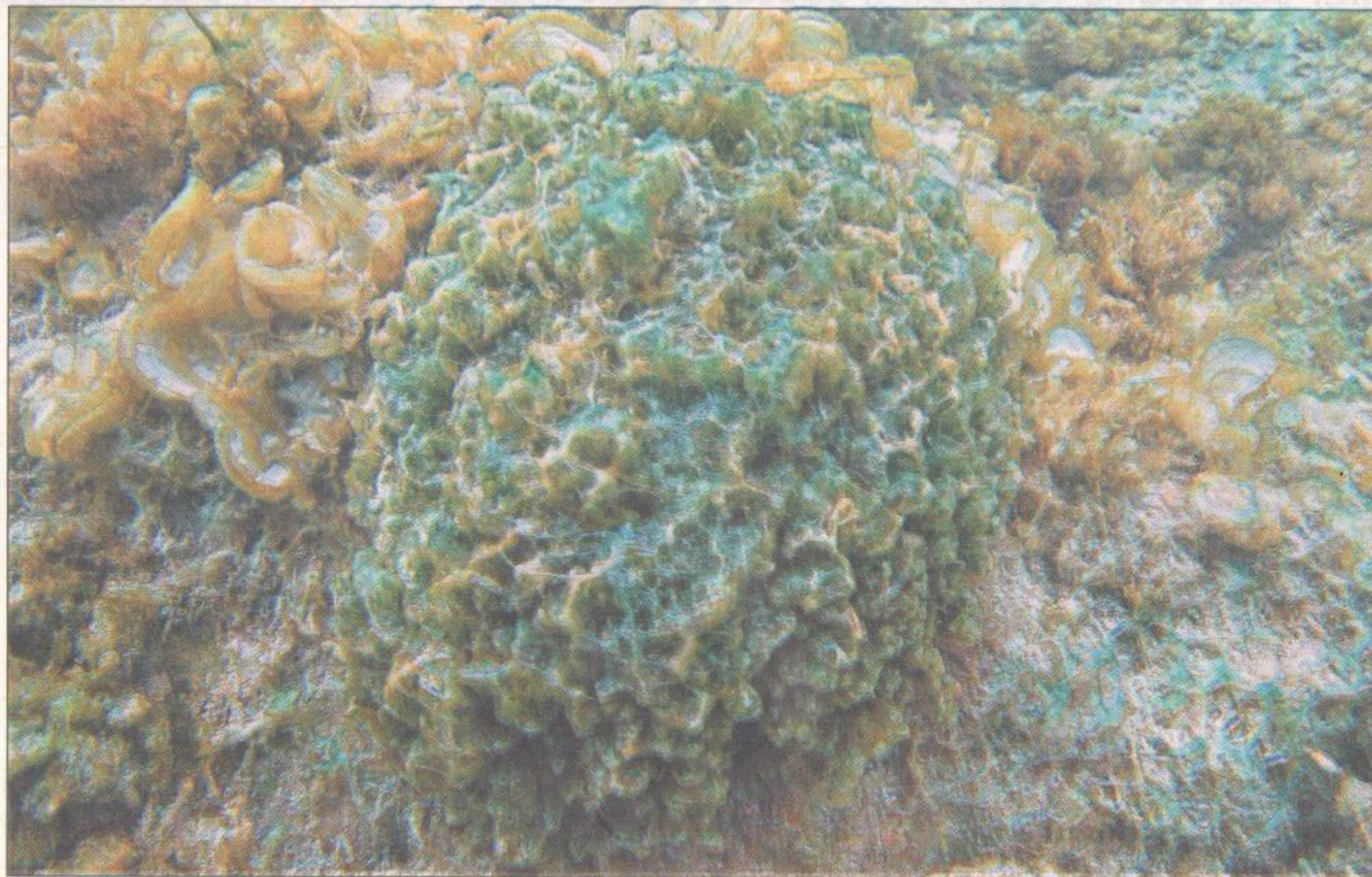


Comment réduire les nuisances d'une algue tropicale

Sur nos côtes, *Ostréopsis ovata* intoxique des baigneurs au cours de proliférations estivales que les scientifiques tentent de prévoir afin de mettre en place un système d'alerte

Gâce à un dernier été frais, instable et venté, *Ostréopsis ovata* s'est fait oublier sur la Côte d'Azur. Pour autant, cette micro-algue toxique, d'origine tropicale, n'a pas disparu de nos rivages. Comme ailleurs en Méditerranée, elle colonise les petits fonds rocheux et peut, dès juin prochain, poser à nouveau des problèmes sanitaires. À l'occasion de proliférations dont les facteurs déclenchants sont encore mal connus. « Une température élevée est indispensable, mais pas suffisante », confirme Luisa Mangialajo, maître de conférence à l'Université de Nice. À la faculté des Sciences, cette chercheuse du laboratoire Ecomers a participé mercredi et jeudi à Nice à un colloque sur l'intruse en compagnie d'autres scientifiques du pourtour méditerranéen et de gestionnaires du littoral.



En proliférant, la micro-algue s'agglutine en une masse gélatineuse brunâtre remontant à la surface.

(Photo DR)

comparables à ceux induits par les méduses. »

Un risque alimentaire « très faible »

Peut-on empêcher les proliférations d'*Ostréopsis*? « Dans l'immédiat, admet Rodolphe Lemée, directeur adjoint de l'Observatoire océanologique de Villefranche-sur-Mer, nous ne savons pas les limiter. C'est pourquoi nous tentons de les prévoir, afin de mettre en place, comme pour les avalanches, un système d'alerte. Un code rouge inciterait les vacanciers à renoncer temporairement à la baignade ou à délaissier les secteurs rocheux pour se rabattre sur les plages de galets ou de sable, moins exposées ».

Ostréopsis fabrique une palytoxine, l'une des toxines les plus puissantes au monde. Lorsque l'algue nourrit en abondance oursins et certains poissons,

tréopsis s'agglutine en une masse gélatineuse qui remonte à la surface et dégage des aérosols nocifs, parfois dispersés sur plusieurs centaines de mètres. Par contact dans l'eau ou inhalation de ces gaz, des baigneurs ressentent alors divers symptômes, fort désagréables même s'ils régressent en quelques heures. Il s'agit de réactions cutanées, de conjonctivites, de manifestations de type grippal, voire de troubles respiratoires.

« Ces désagréments, tempère Luisa Mangialajo, sont

Des 1972 dans la baie de Villefranche-sur-Mer

Sur la Côte d'Azur, Ostréopsis ovata a été repérée dès 1972 en baie de Villefranche. La colonisation des fonds rocheux de notre littoral remonte à moins de quinze ans

Fut-elle apportée par des bateaux, fixée sur leurs coques, ou est-elle arrivée « naturellement » en profitant du réchauffement climatique pour étendre peu à peu son domaine ? Les scientifiques ne le savent pas.

De la même manière, il n'est pas certain que la pollution favorise le développement de la micro-al-

gue, même si les plus fortes concentrations se situent près des grandes villes.

De Menton à Perpignan, une dizaine d'intoxications légères sont recensées chaque été par le centre anti-poison de Marseille.

Le chiffre réel serait plus élevé, de nombreuses personnes incommodées ne consultant pas un médecin ou un service d'urgences.

La période à risque, précise Rodolphe Lemée, est courte, de l'ordre d'une dizaine de jours.

Elle se situe malheureusement l'été, lorsque le littoral est parti-

culièrement fréquenté par les vacanciers.

La première intoxication de « masse » est survenue en 2005 à Gênes, avec 200 personnes atteintes. Un épisode de même ampleur a été signalé en 2009 en Algérie. Sur la Côte d'Azur, les premiers problèmes sont survenus en 2008, avec douze personnes intoxiquées.

Il est peu probable que l'homme parvienne à éradiquer Ostréopsis. Comme d'autres dinoflagellés, celle-ci pourrait, par contre, être régulée par un parasite.

propres, voire dangereux pour la consommation humaine ? « En analysant des saupes et des oursins, nous avons retrouvé la palytoxine ou ses dérivés uniquement dans les tubes digestifs », répond Rodolphe Lemée. « Pour prendre un risque, il faudrait ingurgiter ces organes digestifs, ce que nous ne faisons pas, avaler l'ensemble du contenu de la coque des oursins, et non les seules gonades, à une période, l'été, où la pêche de l'espèce est interdite. De fait, il n'y a pas, à ce jour, de cas avéré d'intoxication alimentaire... »

JEAN-PAUL FRONZES